



Réunion du 27 mai 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Désignations contrôleurs : M. Yassin AMCHACHTI 06 17 01 97 54
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Florian REBAUD 06 28 47 08 76
Responsable formation arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Désignations U18 : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Désignations U15 : M. Jonathan TESSERRE 07 82 57 30 57
Désignations assistants Ligue jeunes : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Valideur des rapports d'observation jeunes : M. Martin BOUCHET 06 41 88 45 50

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur ; les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019/2020

Les documents relatifs au renouvellement du dossier "arbitre" saison 2019/2020 sont disponibles sur le site du District

Les arbitres sont priés de renvoyer le dossier à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud).

COURRIERS RECUS

Bourg Argental : forfait de l'équipe U18 Poule D
M. MARRET : envoi d'un RIB.
M. EL JAMRI Mehdi : justificatif d'absence pour la formation des 17 et 18 mai.

CONVOCATION ARBITRES

Mlle. JOSE Laetitia : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 27 mai à 19h, pour affaire vous concernant.
Mlle. REBAUD Charleen : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 19h30, pour affaire vous concernant.
M. NEMMICHE Anas : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 19h50, pour affaire vous concernant.
M. LAIDOUNI Ismaël : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h, pour affaire vous concernant.
M. ROUABAH Issam : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h10, pour affaire vous concernant
M. TAS Muhammet : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h15, pour affaire vous concernant
M. QUEMBASSE Jarod : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h20, pour affaire vous concernant
M. KHELLY Mohamed : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h30, pour affaire vous concernant
M. HANINE Ahmed : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h40, pour affaire vous concernant
M. ROGUES Lucas : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 20h50, pour affaire vous concernant
M. BENFRID Youcef : vous êtes convoqué à la SCJA, le lundi 3 juin à 21h, pour affaire vous concernant

IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB.